

### Responsabilité des propriétaires riverains des routes appartenant au Ministère

Les citoyens souhaitent bénéficier d'un réseau routier sécuritaire et fonctionnel. C'est pourquoi le Ministère consacre d'importantes ressources à l'entretien des routes. Toutefois, la collaboration des **propriétaires riverains est essentielle** pour respecter l'intégrité du corridor routier, en particulier de l'emprise routière.

Pour vivre en bon voisinage avec le Ministère, il est important de **demander les autorisations appropriées** avant d'entreprendre des travaux ou des activités à l'intérieur de l'emprise routière. Pour plus d'informations, s'adresser au centre de services du Ministère:

**Centre de services de Saint-Pascal**  
185, rue Varin  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
Téléphone : 418 492-6325 / Télécopieur : 418 492-9441

#### Emprise routière

Une emprise routière est une surface occupée par une route et ses dépendances, et incorporée au domaine de la collectivité publique. L'emprise comprend, entre autres :

- les voies de circulation et les accotements;
- les fossés;
- les bandes de terrain additionnelles, de dimensions variables, permettant au gestionnaire de la route de réaliser les opérations d'entretien.

Loin d'être accessoires, les accotements et les fossés ont une grande importance, tant sur le plan de la sécurité routière que sur celui du maintien en bon état de la route. Les premiers constituent une zone de dégagement facilitant l'exécution de manœuvres d'urgence, alors que les seconds assurent le drainage des eaux de surface ainsi que la stabilité des fondations de la chaussée.

Le propriétaire d'un terrain situé en bordure d'une route entretenue par le Ministère ne doit pas oublier que sa propriété ne débute qu'à la limite de l'emprise routière. Tout propriétaire désireux de connaître cette limite peut consulter son certificat de localisation ou faire appel aux services d'un arpenteur-géomètre.

### Rappel de règlement municipal

Nous souhaitons vous rappeler, maintenant que la neige est arrivée, que selon l'article 13 du *Règlement concernant les nuisances*; le fait de jeter ou de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, **de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibée.** **Merci de ne pas pelleter votre neige dans la rue.**



# INFOOnésime

## MOT DU MAIRE- M. Benoît Pilotto

Bonjour à toutes et tous,

J'espère que vos rencontres du temps des Fêtes furent agréables et que vous n'avez pas attrapé de vilains microbes grippaux. À l'heure où j'écris ces mots, je ne sais pas si la température a permis d'ouvrir la patinoire pendant les vacances, mais je sais que nos responsables ont tout fait pour que l'on puisse patiner le plus rapidement possible.

L'année 2023 est arrivée et pas à pas, nous reprenons le suivi des dossiers en cours. La période de taxation débutera sous peu et il faut préparer les livres pour la venue des vérificateurs comptables.

Le 20 décembre dernier a eu lieu la présentation du budget 2023. Les coûts associés à la gestion des matières résiduelles et la SÉMER influenceront aussi le compte de taxe. L'inflation générale a bien sûr une influence sur l'ensemble des postes budgétaires, mais malgré tout, notre taux de taxation est descendu à 1.05\$ du 100.00\$ d'évaluation, par rapport à 1.09 en 2022.

Vous avez été nombreux à venir au lancement de la vidéo promotionnelle le 15 décembre dernier et nous vous remercions de votre participation. Environ 75 personnes étaient présentes lors du 4 à 7 dont plusieurs maires du Kamouraska et la préfète suppléante de la MRC. L'entreprise Agence A@Z multimédias a fait un magnifique travail et la pertinence de faire un tel vidéo a été soulignée par plusieurs maires, un peu jaloux de notre ingénieuse initiative. Nous sommes les seuls dans le Kamouraska à avoir eu cette idée et à l'avoir réalisé grâce aux fonds rendus disponibles par la MRC de Kamouraska (FRR). Je suis convaincu que l'idée de ce vidéo va faire boule de neige. La version finale de 4 minutes sera rendue publique en 2023, nous vous tiendrons informés.

Après s'être inspirée du modèle éolien du Bas St-Laurent, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) appuie la volonté du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie d'ajuster la démarche d'appel d'offres d'énergie éolienne en cours afin d'assurer un développement optimal pour l'ensemble des régions du Québec. Le succès de la filière énergétique québécoise et son acceptabilité sociale passent inévitablement par la participation du milieu dans l'ensemble des projets énergétiques renouvelables. Pour atteindre les objectifs du Québec en matière énergétique, le municipal doit être un acteur principal de ce type de développement, avec les promoteurs, les communautés et Hydro-Québec, car tous jouent un rôle complémentaire dans le développement de l'offre.

Pour terminer, je veux profiter de la nouvelle année pour remercier chaleureusement tous les gens qui contribuent bénévolement au dynamisme de notre communauté tout au long de l'année. Soulignons aussi l'apport des différents comités comme : La Fabrique, le Club Renouveau Âge d'or, le Comité de Développement Rural et l'Organisme Participation Famille. Par vos initiatives, vous gardez vivant le cœur du village et celui de ses habitants. Une mention et des remerciements spéciaux à la Ferme Vigo et leurs propriétaires, Madame Léda Villeneuve et Monsieur Jean-François Goulet. Grandement impliquée dans l'OPP et le financement de l'École l'Étoile-Filante, Madame Villeneuve a poussé sa fibre philanthropique encore d'avantage en offrant une partie de ses profits d'entreprise pour l'achat de matériel scolaire. Ferme Vigo, mécène de Saint-Onésime-d'Ixworth !

Merci mille fois.

Nous vous souhaitons à tous une **Bonne et Heureuse Année** remplie de santé surtout.

*Passez un beau mois de janvier*

## RUBRIQUES

- Mot du maire;
- Résumé du dernier conseil ;
- Rappels importants ;
- Actualité civique ;
- Patinoire ;
- Chronique Co-Éco;
- Message santé publique ;
- Club du Renouveau Âge d-Or;
- Nouvelles municipales ;
- Message de la Fabrique ;
- Coup de cœur lecture de Lisette;
- Ministère des Transports ;
- Rappel de règlement municipal ;
- Message CCKL ;

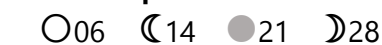
## CALENDRIER

### Calendrier de collecte



**Prochaine séance du conseil**  
**Mardi, 10 janvier 2023**

### Les phases lunaires



**Date de tombée du journal**  
**20 janvier 2023**

Acheminez vos demandes à :  
[municipalite@stonesime.com](mailto:municipalite@stonesime.com)



Municipalité  
**SAINT-ONÉSIME  
D'IXWORTH**

12, rue de l'Église  
Tél. : 418-856-3018  
municipalite@stonesime.com

### HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au mercredi  
8 h 30 à 16 h 30

Judi  
8 h 30 à 18 h 00

Vendredi  
8 h 30 à midi

## C'est encore nous!

Au nom de la CCKL, nous vous invitons à mettre des produits locaux dans votre panier des Fêtes...



et pour que l'argent reste chez nous, n'oubliez pas nos **certificats d'achat régional!**



Vos commerces et services comptent **sur VOUS!**



Porte-parole de la campagne:  
M. Gabriel Hudon, président  
et Mme Nancy Dubé, directrice générale  
de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet

Présenté par  
**Desjardins**

## RÉSUMÉ DU DERNIER CONSEIL

Compte-rendu de la séance ordinaire du 6 décembre 2022, tenue avec public selon les directives gouvernementales.

*Il a été adopté par le conseil :*

D'approuver les comptes payés de novembre 2022, pour un montant de 34 356.28 \$;

D'approuver les comptes à payer en décembre 2022, pour un montant de 67 722.19 \$;

De payer la cotisation annuelle à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour un montant de 1 223.83 \$ taxes incluses;

De faire le dernier versement de 50 \$ au Club de Renouveau de l'Âge d'Or puisque le rapport d'activité annuel a été déposé et approuvé par le conseil;

D'octroyer une indexation de salaire au employés, équivalente à l'IPC de Statistique Canada pour le Québec pour la période de référence d'octobre de l'année courante, soit 6,4% pour l'exercice financier 2023;

D'abroger la résolution 175-2022 afin d'être conforme à la Loi PL67 et d'adopter le règlement 2022-26 relatif aux dérogations mineures;

D'adopter le règlement 2022-28 concernant le traitement et la rémunération des élus;

De demander le maintien du nom de Kamouraska auprès de la commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de Québec. Le nom Montmagny-Témiscouata-Kataskomiq est présentement suggéré;

De payer les factures numéros 202 et 204 au montant de 7 414.69 \$ taxes nettes à Transport M.L St-Onésime pour les travaux de ponceaux dans la route Drapeau Sud;

D'approuver les travaux de réparation du Pont P-03423 et de payer la facture numéro 573 au montant de de 13 475.15 \$ taxes nettes à Les Ouvrages d'Art CB inc. avec le surplus affecté pour l'entretien chemins et trottoirs;

D'approuver les dépenses relatives aux travaux d'amélioration de la route Drapeau Sud dans le cadre du PPA-CE pour un montant de 21 867.09 \$, taxes nettes;

D'accepter le budget du Service intermunicipal du service incendie au montant de 634 552 \$, soumis par Ville La Pocatière pour l'année 2023 et d'adopter la Quote-Part 2023 au montant de 44 144 \$, pour Saint-Onésime-d'Ixworth;

D'amender la résolution 136-2022 afin d'y ajouter les éléments demandés par la CTPAQ dans le dossier 438694 – No de transaction 69922;

De se doter d'une Politique d'accueil et d'intégration pour les nouveaux résidents et les nouveaux arrivants et d'adopter tel quel celle proposée par l'administration;

## RÉSUMÉ DU DERNIER CONSEIL

De payer la facture de 6 173.27 \$ taxes nettes à Clôtures André Harton pour la clôture aux chutes (sentiers d'Ixworth et que cette facture soit payée avec l'aide financière reçue du PSSPA;

De faire une demande d'aide financière de 500 \$ dans le cadre du FDMK pour le volet Municipal culturel afin de payer les dépenses relatives au 4 à 7 de Noël 2022;

D'autoriser le paiement des factures associées au projet Mycologie puisque l'aide financière de 25 000 \$ a été accordée à la Municipalité par la MRC de Kamouraska, à partir du Fonds Régions et Ruralité (FRR) - Volet 3;

**La prochaine séance du Conseil aura lieu le 10 janvier 2023 à 19 h, au 41, chemin du Village (salle Les Générations).**

## ACTUALITÉ CIVIQUE



### Vol de panneaux de circulation routière et vandalisme

Plusieurs vols et actes de vandalisme ont eu lieu sur le territoire de la municipalité depuis quelques mois.

Plusieurs pancartes de signalisation et leurs poteaux ont été arrachés, volés ou vandalisés. Le remplacement de chacun de ces panneaux et de leur structure coûte environ 150 \$ à la municipalité sans compter le temps de main-d'œuvre pour la pose.

Nous vous rappelons que ces dépenses superflues sont payées par nos taxes municipales! Travaillons ensemble à sensibiliser les vandales et respectons les biens communs.

Si vous êtes témoins d'un acte de vandalisme, veuillez en aviser la municipalité au 418- 856- 3018 ou par le formulaire de plainte sur le site internet : [www.stonesime.com](http://www.stonesime.com)

**PATINOIRE EXTÉRIEURE**  
Suivez la page Facebook de Municipalité Saint-Onésime pour être informés de l'état de la patinoire. Vous trouverez également l'état des Sentiers d'Ixworth tout au long de l'hiver.  
Les employés municipaux ont à cœur de vous offrir une belle surface glacée pour patiner et des sentiers tracés pour skier.  
Nous faisons tout notre possible pour s'adapter aux caprices de mère nature.  
Merci de votre collaboration !

## CLUB DU RENOUVEAU-ÂGE D'OR

Le Club du Renouveau – Âge d'Or St-Onésime vous invite à son prochain dîner qui aura lieu **JEUDI, le 19 JANVIER** et nous vous attendons nombreux.

Vous devez réserver votre place au 418-856-1559.

Merci aux gens qui nous ont aidés à faire salle comble lors du dîner de décembre.

Si vous pensez avoir besoin de lunettes en 2023 et que vous avez plus de 50 ans, n'hésitez pas à prendre votre carte de membre pour avoir un rabais important ainsi que d'autres réductions.

Lors de nos dîners, nous avons pris l'habitude de donner en cadeaux, par tirage, des produits locaux, à la satisfaction de tous.

**Bonne et heureuse année à tous, les jeunes et moins jeunes!!**

André Hudon, président

## Une jeune citoyenne onésimienne nous fait profiter de son talent !

### Les gardiens du jardin d'hiver arriveront bientôt !

Dans l'idée de protéger la tonelle du jardin pour l'hiver, M. Hudon, leader du projet du "Jardin de l'Or Vert" a lancé l'idée d'enjoliver les panneaux de contreplaqués en les peignant joliment. Nous avons déjà remarqué l'incroyable talent de Lana lors de l'activité de peinture dans la rue à la "Fête au village" cet été. Nous l'avons donc contacté pour savoir si elle avait temps et envie de nous créer des gardiens du jardin et elle a rapidement répondu qu'elle acceptait le défi ! Et quel défi ! Réaliser en moins d'un mois, deux œuvres originales, peintes à la main, sur deux panneaux de 4 x 8 pieds !

Le résultat est MAGNIFIQUE et nous vous invitons à venir saluer les deux sympathiques géants à l'entrée du jardin tout au long de l'hiver. Vous pourrez apprécier de près les détails inouïs et l'originalité de l'œuvre dans son ensemble.

Un grand merci à l'artiste, Lana Hamann, pour le temps, le talent et l'énergie créatrice, généreusement offerts pour embellir notre milieu de vie !



## CONSEIL DE LA FABRIQUE

# 50e anniversaire de l'inauguration de l'église Saint-Onésime

20, rue de l'Église  
Saint-Onésime-d'Ixworth GOR 3W0

Le Conseil de fabrique de Saint-Onésime soulignera le 50e anniversaire de l'inauguration de notre église paroissiale **le dimanche 28 mai 2023, exceptionnellement à 10 h.**



Pour cette occasion, Mgr Pierre Goudreault présidera la célébration eucharistique.

Après la messe, vous êtes cordialement invités à la salle Les Générations pour un vin d'honneur, suivi d'un goûter où nous pourrions fraterniser. **Veillez confirmer votre présence** à cet événement en communiquant avec les membres du comité du 50e.

La date limite pour vous inscrire est le vendredi 12 mai 2023.

PERSONNES CONTACT :

Bertrand Ouellet (856-4427) manober101@hotmail.com

Rachel Soucy (856-1701) rachelsoy@videotron.ca

Pauline Roussel (856-2074)

Jean Bernier et Monique Caron (856-3518)

berniercaron@videotron.ca

Jean Bernier,

Président du Conseil de fabrique

## ♥ COUP DE CŒUR LECTURE ♥ DE LISETTE

**Titre : Sauvages**

Auteur : Gabrielle Filteau-Chiba

Éditions : XYZ

Sur les terres de la Couronne du Haut-Kamouraska, là où plane le silence des coupes à blanc, des disparus, les braconniers dominant la chaîne alimentaire.

Mais dans leurs pattes, il y a Raphaëlle, Lionel et Anouk, qui partagent le territoire des coyotes, ours, lynx et orignaux qui veillent sur les eaux claires de la rivière aux Perles et qui ne se laisseront pas prendre en chasse sans montrer les dents.

Gabrielle Filteau-Chiba vit dans une maison à énergie solaire bâtie au bord de la rivière Kamouraska. Elle écrit, traduit, illustre et défend la beauté de sa région adoptive.

- L. Lévesque



## 5 bonnes pratiques avec ses appareils électroniques



### Réduire

C'est simple, résister à l'attrait de la nouveauté évite l'extraction de nouvelles matières premières!



### Choisir durable

Si l'achat est indispensable, osez l'usager! On y trouve des appareils de très bonne qualité.  
Optez pour un appareil durable, facilement réparable et prenez-en soin!



### Réparer

Un appareil brisé ou qui fonctionne moins bien n'est pas forcément en fin de vie! Réparer est souvent plus compliqué que racheter du neuf, mais c'est un geste noble qui a un réel impact!



### Donner

Un appareil qui fonctionne encore est plus utile s'il est donné à une autre personne (ami, organisme, etc.) que s'il est stocké ou jeté; et vous faites des heureux!



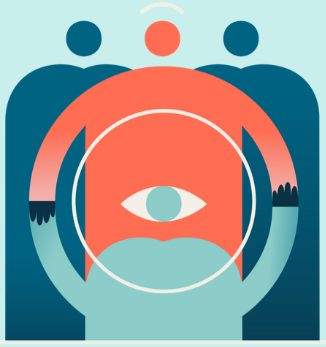
### Recycler

En recyclant nos appareils, nous réutilisons leurs matières et limitons ainsi l'extraction de nouvelles ressources. Apportez-les dans un écocentre ou dans un des points de dépôts de la région.



Les appareils électroniques ont un impact trop important pour être pris à la légère.

**Renversons la tendance!**



Milieus de travail  
alliés contre la  
violence conjugale

## Ressources spécialisées en violence conjugale au KRTB

### 1. Les services de police Pour toute urgence, appelez le 911

Sûreté du Québec de Notre-Dame-du-Lac: (418) 899-6757

Sûreté du Québec de Rivière-du-Loup: (418) 862-9191

Sûreté du Québec du Kamouraska: (418) 492-3638

Sûreté du Québec Trois-Pistoles: (418) 851-3833

### 2. Info-Santé et Info-Social: 811, option 2

### 3. SOS violence conjugale: (800) 363-9010

Service téléphonique gratuit offert à travers tout le Québec aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs proches. Il fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. En appelant, la personne sera dirigée, si elle le souhaite, vers la maison d'aide et d'hébergement la plus proche. SOS violence conjugale offre également un service de clavardage directement sur leur site et la possibilité de les contacter par texto.

### 4. L'Autre-Toit du KRTB: (418) 854-7160

Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et leurs enfants

### 5. Trajectoires Hommes du KRTB: (418) 605-0878

Programme d'aide et d'intervention aux hommes qui désirent modifier leurs comportements violents ou en difficultés.

### 6. Les CAVAC (centres d'aide aux victimes d'actes criminels): (418) 862-9004

Sans frais: (800) 820-2282

Services de première ligne à toute personne victime d'un acte criminel et à ses proches, ainsi qu'aux témoins d'un acte criminel. Les services offerts sont gratuits et confidentiels.

### 7. Les centres de femmes

Milieus accueillant toutes les femmes, peu importe leur situation.

Centre des femmes du Témiscouata (Saint-Louis-du-Ha! Ha!): (418) 854-2399

Centre Femmes La Passerelle du Kamouraska (St-Pascal): (418) 492-1449

Centre Femmes du Grand-Portage (Rivière-du-Loup): (418) 867-2254

Centre des femmes du Ô Pays CFOP (Lac-des-Aigles): (418) 779-2316

Centre Femmes Catherine Leblond (Trois-Pistoles): (418) 851-3178

### 8. CALACS du KRTB: (418) 816-1232

Les services s'adressent à toutes les femmes et adolescentes de 14 ans et plus, victimes d'une agression à caractère sexuel ainsi qu'à leurs proches.

### 9. Ligne téléphonique Rebâtir: (833) 732-2847

Service de consultation juridique confidentiel offert par des avocats de l'aide juridique pour les personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale. Conseils juridiques dans tous les domaines du droit. 4 heures gratuites.



L'Autre-Toit du KRTB  
Maison d'aide et d'hébergement  
pour les femmes et leurs enfants



REGROUPEMENT DES MAISONS  
POUR FEMMES VICTIMES  
DE VIOLENCE CONJUGALE